

Ouverture

Au-delà du fleuve, au-devant d'une transformation

Alexis Pernet



De Paris à la mer, la vallée de la Seine est un trait d'union. Les métropoles d'Île-de-France et de Normandie trouvent leurs débouchés maritimes par le fleuve et ses infrastructures, l'estuaire et la baie, ouverts sur la Manche et le trafic mondial. Plus encore, elle est un véritable milieu de vie. Son réseau d'industries s'est établi à partir d'une assise géographique monumentale, faite de plaines alluviales, de boucles majestueuses, de forêts, d'îles et de marais. Avant cela, de riches villes y ont trouvé un cadre de développement et de rayonnement. Les peintres l'ont jalonnée. Les côtes ont vu se développer la pêche, le tourisme, elles ont été le théâtre du Débarquement qui a mis fin à la guerre en Europe. Le temps et l'espace n'ont cessé de tisser leurs raisons. Aujourd'hui, la vallée de la Seine est aussi bien un immense complexe logistique qu'un semis impressionniste de situations habitées, de réalités sensibles, de milieux vivants. Si Paris ne regarde pas directement la mer, chaque balcon, chaque quai installé le long du fleuve l'en rapproche. Les voyageurs qui franchissent les ponts de l'aval, en se dirigeant vers Le Havre, perçoivent les étranges juxtapositions dont naît son paysage, roselières et raffineries, vasières et portiques à conteneurs. Les torchères aussi bien que les équipements de l'industrie automobile et aéronautique sont porteurs, à hauteur du regard humain, de l'interrogation sur ce que sera un avenir sobre en émissions carbonées. Les hauts silos des quais de Rouen semblent concentrer verticalement tout ce que le bassin parisien produit horizontalement, dans l'immensité de ses plateaux limoneux, et nous questionnent sur l'avenir de l'agriculture et ses marchés mondialisés. La vallée de la Seine, en aval de Paris, est comme un immense théâtre où va se dévoiler un chapitre significatif de la transition écologique, entre secousses sociales potentielles et actes volontaires de refondations économiques et technologiques.

Ce livre cherche à enjamber les délimitations territoriales pour mieux considérer la multitude de phénomènes qui s'inscrivent dans ce grand complexe de la vallée de la Seine. Cette approche, appuyée sur une histoire longue, a été réaffirmée dans le cadre des visions prospectives inaugurant le

Parc de la presqu'île Rollet.

Rouen (76), août 2020.

À l'extrémité du parc, le paysage s'ouvre sur le fleuve et le port céréalier, point de contact entre l'hinterland agricole et le trafic mondial.

Un territoire aux multiples atouts. [↓]

2015.

La vallée de la Seine, un axe majeur dont le développement est orchestré par le CPIER Vallée de la Seine.

La Vallée de la Seine, axe majeur de développement durable

Un territoire économiquement puissant

- De grands pôles économiques,**
- Paris
 - Pôle régional
 - Concentration de grands établissements
 - Salaires des principaux établissements
- raccordés à des sites logistiques performants,**
- Site logistique stratégique
 - Autre site logistique
- connectés à l'international.**
- Grand port maritime et fluvial
 - Port de commerce
 - Aéroport international
 - Aéroport national

Un territoire de grands projets

- Des projets de transport ambitieux, métro automatique**
- Grand Paris Express (GPE) pour une métropole attractive
 - ferroviaire
 - Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) pour une meilleure liaison voyageurs
 - Un itinéraire supplémentaire du corridor ouest-est européen pour massifier le fret... par l'électrification du tronçon Serques - Gisors
- fluvial**
- Port Seine Métropole (PSM)
 - Amélioration des accès nautiques du port de Rouen
- roulier**
- Liaison / aménagement

et des projets d'énergies marines renouvelables (EMR).

- Parc éolien en mer
- Site de fabrication/maintenance
- Hydrolienne
- Site de fabrication/maintenance

Un cadre de vie exceptionnel

- Des sites touristiques de renommée mondiale,**
- Site emblématique
 - Autre site majeur
 - Site de l'impressionnisme
- des paysages exceptionnels, un environnement préservé.**
- Littoral balnéaire
 - Parc naturel régional

La Vallée de la Seine dans le contexte européen

Population : **11 millions d'habitants**

Superficie : **27 850 km²**



Réalisation cartographique : IAU Ile-de-France
Sources : CCI Paris Ile-de-France, CCI Normandie, CRE Ile-de-France, CRT Normandie, Haropa, IAU IDF
© IAU IDF 2015

projet du Grand Paris. Depuis l'élaboration du scénario pour l'Axe Seine¹ et la mise en place d'un processus de coopération entre la Région Île-de-France et la Région Normandie², de nouvelles habitudes de travail s'instaurent, ainsi que d'autres manières de lire et de concevoir la planification de cet espace³. Des projets se dessinent, comme la nouvelle ligne ferroviaire Paris-Normandie, qui conduira à la modernisation de l'infrastructure actuelle avec un fort gain de confort, de desserte et de ponctualité pour ses usagers. Une meilleure intégration de l'offre logistique le long de la vallée est en cours et sera confortée par la création d'une autorité unique de gestion des ports du Havre, Rouen et Paris. Un défi commun anime le collectif d'auteurs réunis dans ces pages : projeter le devenir de ce territoire au-delà de la juxtaposition de couloirs de déplacement et de plateformes logistiques, au-delà d'un zonage aussi bien résidentiel qu'écologique. Il invite à décroquer les modes de pensée et à offrir des prises pour une société appelée à réinventer pour une grande part son rapport à son milieu de vie. Le paysage, tel qu'il est appréhendé, n'est dès lors plus l'arrière-plan d'une course à l'équipement du territoire, mais un enjeu à partir duquel on peut en dessiner un fonctionnement plus durable. De plus, il pourrait s'affirmer comme une ressource, méconnue peut-être, qui permettra à ce grand territoire de bâtir un pan de sa résilience. Car entre mutation du mix énergétique, nécessité d'assurer une sécurité alimentaire et bouleversements des économies et des modes de vie, le paysage apparaît comme un enjeu charnière. Nous ne l'entendons pas comme un reflet ou une résultante passive, mais au contraire comme un lieu d'activation, où peuvent se décider et se dessiner des transformations.

Cet ouvrage invite donc à une visite guidée dans un paysage projeté, une représentation ouverte sur l'avenir, dans laquelle chacun joue un rôle. Dans cette perspective, de petits fragments d'espaces portent les expériences nécessaires pour inspirer les mutations de demain ; des enjeux transversaux engendrent des solidarités territoriales inattendues, dépassant les frontières politiques. En cherchant à témoigner de ce qui s'invente aujourd'hui, parfois là où on ne s'y attend pas, nous voulons offrir aux habitants, aux acteurs et aux décideurs de la vallée de la Seine un support pour penser leur avenir à partir de cette ressource accessible et partageable que sont les paysages. Ce parti pris est le fruit d'un travail inédit de par sa méthode. En effet, les cadres de coopération interrégionaux sont assez peu nombreux et demeurent souvent méconnus du grand public. C'est un paradoxe car les pratiques quotidiennes dépassent les frontières territoriales, que l'on songe aux flux pendulaires domicile-travail, à la longueur des chaînes de valeur (les circuits industriels intégrant conception, production, commercialisation), aux interdépendances qui fondent l'économie⁴. De la même manière, les fleuves en crue, les tempêtes ou les canicules ne demandent aucune autorisation avant de franchir nos limites institutionnelles.

¹ Cf. Antoine Grumbach et associés, *Seine Métropole, Paris Rouen Le Havre*, consultation internationale de recherche et développement sur le Grand pari de l'agglomération parisienne, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels, 2009.

² Contrat de plan interrégional État-Régions Vallée de la Seine 2015-2020, signé entre l'État, les Régions Normandie et Île-de-France à Rouen le 25 juin 2015.

³ Arnaud Brennetot, *Atlas de la vallée de la Seine, de Paris à la mer*, Paris, Autrement, coll. «Atlas-Monde», 2019.

⁴ Cf. Pierre Veltz, *La Société hyper-industrielle, Le nouveau capitalisme productif*, Paris, Seuil, coll. «La République des idées», 2017.

Vue sur les installations portuaires du Havre.
Le Havre (76), août 2020.

La Seine depuis le quai de Gaillon.
Conflans-Sainte-Honorine (78), août 2020.





Depuis le parc du château de Saint-Germain-en-Laye.

Saint-Germain-en-Laye (78), août 2020.

Vue sur les villes du Pecq, du Vésinet, de Chatou, jusqu'à La Défense et Paris.

Depuis le lieu-dit La Pièce-de-la-Tour, dans la réserve naturelle des coteaux de la Seine.

Chérence (95), août 2020.

Vue sur la Seine et, en rive gauche, sur une partie de la boucle de Moisson avec les villes de Freneuse et Bonnières-sur-Seine.

Depuis la Pointe de la Roque.

Saint-Samson-de-la-Roque (27), août 2020.

La réserve naturelle de l'estuaire de la Seine en rive gauche du fleuve. Plus loin, le pont de Normandie et au-delà les installations portuaires du Havre.

La vision prospective animée dans le cadre des premiers travaux sur le Grand Paris avait mis en évidence la force du lien existant entre Paris et la mer via la Seine en lui conférant une monumentalité certaine. Au-delà de son caractère mobilisateur, le prisme des architectes et des urbanistes s'est estompé au profit d'un cadre politique de coopération interrégionale. Sous l'influence de la délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine et des Régions Île-de-France et Normandie, le paysage s'y est immiscé comme une hypothèse de travail forte, une question posée aux acteurs, vivant et travaillant sur une multitude de réalités territoriales. Un cadre de coopération élargi a permis d'agréger l'ensemble du littoral normand à l'axe initial de la Basse-Seine, historiquement reconnu dans les démarches d'aménagement du territoire. Si cette délimitation déforme quelque peu l'espace que nous appelons par convention vallée de la Seine, elle aide à voir plus grand, en replaçant sur l'échiquier la problématique de l'espace de vie des populations et le rôle de chaque échelon. Comment faire tenir ensemble des regards, des compétences, des modes d'implication dans la prise en charge des paysages ? Comment affirmer une responsabilité commune à l'égard d'un fleuve, de ses vallées affluentes, d'un littoral qui prolonge ce grand objet géographique ?

En construisant un cadre de travail à partir de deux pôles complémentaires, l'École nationale supérieure de paysage et l'agence d'urbanisme Le Havre-Estuaire de la Seine, nous avons choisi de fédérer et consolider une expertise de proximité, capable de mailler ce périmètre hors norme, qui soit porteuse d'une même responsabilité à l'égard du paysage. Nous avons travaillé avec une ingénierie déjà en place, opérationnelle, légitime... et souvent peu visible. Paysagistes, urbanistes, architectes et ingénieurs de services publics, d'organismes de conseil, agents de collectivités versés dans le projet spatial, indépendants, mais aussi élus, artistes, étudiants, agriculteurs engagés dans différentes formes d'agroécologie : il s'agissait de révéler cette part d'intelligence territoriale à partir d'une plateforme structurée, animée et évolutive. Faire école plutôt que faire œuvre : cet ouvrage est un pas de côté vis-à-vis d'une tentation de déployer une image monumentale du fleuve, des infrastructures et des figures métropolitaines, pour privilégier la diversité des relations qui animent ce grand ensemble régional et qui sont les vecteurs de sa transformation. Il s'écarte d'une vision trop normative ou prescriptive de l'aménagement. Il parie sur une nécessité de montée en compétence continue, à tous les échelons de l'action territoriale, en privilégiant le projet comme cadre d'apprentissage.

Les membres de ce réseau se sont beaucoup déplacés au cours de la période couverte par le contrat de plan interrégional, à tel point que le voyage en est devenu un élément de méthode. C'est donc par une grande traversée que s'ouvre ce livre, du cœur de l'Île-de-France vers les rivages de la Manche, en circulant par les rives de Seine, les villes qui la bordent, mais en divaguant aussi le long de quelques affluents, en cherchant des repères dans les territoires littoraux et arrière-littoraux. Les points d'arrêt le long de ce parcours rompent avec certaines vues emblématiques pour mettre en évidence des sites de projet, des lieux d'expérimentation, des démarches qui constituent autant de ressources pour penser l'avenir des paysages de la vallée de la Seine. Les acteurs y prennent la parole, transmettant leur engagement, les enseignements qu'ils retirent d'aventures aussi diverses que la destruction d'un parking, la mise en place d'un espace-test pour des maraîchers, la réarticulation d'une ville à ses zones portuaires, la préservation d'un grand vide urbain, d'une zone humide, d'une fonction mémorielle sur un site sous tension... ce sont autant de facettes des métiers qui œuvrent derrière l'apparence d'un paysage. Nous avons privilégié la description de projets réalisés, fonctionnels, qui constituent,



bout à bout, un ensemble de références communes, véhiculées par une diversité d'écritures. La deuxième partie est consacrée à un retour d'expérience sur la constitution de ce réseau de compétences, en présentant à la fois sa genèse et ses méthodes — notamment celle du voyage-atelier. La troisième et dernière partie convoque à nouveau cette dynamique d'acteurs pour construire une représentation inédite de la vallée de la Seine, au terme d'un exercice de prospective transposé dans une visualisation vivante, support pour ouvrir une future phase de mobilisation des acteurs régionaux et penser de nouveaux types ou de nouvelles échelles de projets.

Le travail en réseau dont il est question dans ces pages est au cœur de la démarche de recherche-action proposée face à la grande dimension du territoire de la vallée de la Seine. Elle prend appui sur un ensemble de constats et de leçons apprises en diverses occasions : l'impossibilité de se référer à un unique champ disciplinaire pour aborder la complexité des problèmes contemporains ; la nécessité de coopération face à la segmentation et à la concurrence des territoires ; l'exigence de conjuguer l'action de proximité avec le recul qu'offrent les analyses à grande échelle ; le développement de pratiques réflexives dans la conduite de projet. Des expériences similaires existaient en France, mais rarement articulées à un cadre aussi formalisé et opérationnel qu'un contrat de plan, légitimant un accès direct à un large spectre d'acteurs. Cette opportunité saisie, restait à mettre en œuvre un processus de recherche impliquant des personnes et des institutions, à l'échelle 1, à appréhender les formes spécifiques des paysages de la vallée de la Seine et à inventer un mode de restitution de cette expérience. Il ne s'agit pas ici de faire parler uniquement des chercheurs : bien au contraire, ils s'effaceront de la plupart de ces pages, au profit d'un discours polyglotte, où des expressions très différentes coexistent. Cela explique la diversité de style et de ton des textes, reflet de la diversité des

Vue sur La Défense depuis Saint-Germain-en-Laye.

Saint-Germain-en-Laye (78), octobre 2020.



approches et des sensibilités de leurs auteurs que nous avons voulu conserver. Plusieurs fils continus permettent cependant d'établir un arrière-plan commun :

- un fil géographique et photographique, qui organise la première partie, sous la forme d'un voyage que chacun pourrait poursuivre ;
- un fil chronologique, dans la deuxième partie, pour saisir l'objet «réseau paysage», apparu en réponse à la diversité des cadres d'action de la décentralisation, mais aussi en forte cohérence avec la logique relationnelle du paysage ;
- un fil graphique et fictionnel, qui sert à tisser les propositions de la troisième partie pour impliquer, dans les années à venir, d'autres acteurs dans la structure du réseau paysage.

Un livre est peut-être un cadre bien traditionnel pour refléter la multitude de formes et de médiations inventées dans les premières années de fonctionnement du réseau paysage Vallée de la Seine. Nous avons pris l'exercice comme un test : pouvions-nous témoigner sereinement de cette expérience, en donner une représentation adéquate et la porter au-delà de ses frontières ? Rassembler ces enseignements dans le cadre d'un objet éditorial, c'est adresser une marque de confiance envers les acteurs, en leur transmettant un support à la fois pratique, informatif, et qui conduit aussi à une forme de rêverie. C'est une invitation à réaliser, à construire, à œuvrer à toutes les échelles... car malgré l'étendue du grand territoire de la Seine, chaque parcelle d'espace compte. Le grand et le petit s'imbriquent souvent, en aménagement, dans des configurations surprenantes, pleines de sens. Le voyage au fil du fleuve est porteur d'innombrables enseignements et le souhait le plus cher des contributeurs est que ses leçons puissent être dispensées avec le plus de prodigalité, tous azimuts.

La pointe du Hoc.

Cricqueville-en-Bessin (14), août 2020.
Un lieu clé du paysage des plages du Débarquement en Normandie.



PARTIE 1

De Paris à la mer, un paysage d'actes et d'idées

L'itinéraire de Paris vers la mer porte de nombreuses promesses, et beaucoup de voyageurs, écrivains et artistes en ont rendu compte. Le parcours proposé au travers des contributions qui suivent s'écarte en grande partie des points de passage les plus connus de la vallée de la Seine et du littoral normand. S'il les recroise, c'est à partir d'un angle nouveau, de biais, qui laisse entrevoir une partie de la machinerie : ce qui se cache derrière un paysage, lorsque des acteurs en prennent en charge l'aménagement, la protection ou la gestion, selon le triptyque de la Convention européenne du paysage. Hors des coulisses, ce sont surtout de nouvelles scènes qui sont dévoilées ici, en raison de leur dimension expérimentale, de la contribution qu'elles apportent aux transitions qui se jouent aujourd'hui sur les territoires.

Après cinq années de développement du réseau paysage, la parole est donnée aux hommes et aux femmes qui ont proposé des formes de projet nouvelles, en lien avec les innombrables situations de la vallée de la Seine. Le choix de ces projets a été effectué en fonction de leur échelle, de leur répartition géographique entre Île-de-France et Normandie, en abordant différents enjeux des paysages séquanais : grands plateaux céréaliers, vallées secondaires, petits bourgs ruraux, zones industrielles, centres urbains denses, périurbain, zones naturelles... Une caractéristique cependant unit ces projets : ils sont réalisés, incarnés donc, parcourables et critiquables. Les personnes qui s'expriment, ayant été au cœur de ces réalisations, offrent un propos nourri par un engagement et un ancrage. Elles partagent leur enthousiasme tout autant que les principes qui les ont guidées. C'est un retour d'expérience qu'elles présentent pour, au-delà des cadres institutionnels des actions, extraire les clés de réussite des projets, souvent fondés sur des dynamiques humaines de coopération. Le corpus iconographique a été conçu de manière à donner, lorsque c'était possible, des éléments de contexte, pour considérer les relations qui peuvent se tisser entre différentes échelles de perception. Libre à chaque

Les quais de la Seine
canalisée depuis le
XIX^e siècle.

Paris (75), octobre 2017.

Port 2000, point de
jonction entre l'estuaire
de la Seine et le trafic
mondial.

Le Havre (76),
novembre 2017.

lecteur, ensuite, de compléter son appréciation en rencontrant les acteurs, en se rendant sur place pour une expérience plus fine du paysage.

D'autres critères ont été pris en compte pour constituer ce corpus de propositions :

— l'équilibre et la multiplicité des usages : des actions qui favorisent la cohabitation d'usages variés sur un même espace pour dépasser les logiques monofonctionnelles ;

— la diversité des milieux et des paysages : des actions qui permettent de préserver et révéler les qualités de la mosaïque paysagère de la vallée de la Seine ;

— la gestion rationnelle et raisonnée des ressources : des actions pensées en parfaite intelligence avec les possibilités des milieux, qui s'appuient sur les ressources en place sans excès et les valorisent sur le territoire local ;

— l'exemplarité de la démarche : des actions qui ont pu être réalisées grâce à la mise en place de partenariats volontaristes et engagés pour faire émerger de nouveaux modèles de montage de projet ;

— la réversibilité : des actions qui visent à transformer les fonctions et les usages d'un espace, bâti ou non, pour qu'il puisse être réapproprié en s'adaptant aux besoins actuels de la société tout en évitant la consommation de nouveaux espaces.

Au travers de trente et un articles rédigés par des auteurs aux différents profils et compétences, cette visite guidée révèle les multiples ressources professionnelles qui innervent le territoire, et dont les aspirations au faire et au vivre ensemble sont fédératrices et motivantes. Cette traversée témoigne de l'existence de modes d'action capables d'inspirer les aménageurs de la vallée de la Seine et de donner envie de passer à l'action en employant des stratégies transversales et pensées à toutes les échelles. Bon voyage !

Un voyage photographique

L'iconographie des projets présentés provient de deux sources complémentaires. Dans un premier temps, le fonds photographique des auteurs a été sollicité, de manière à révéler les points clefs de chaque situation de projet étudiée, ses phases de chantier ou de transformation. Ce corpus réuni, une analyse transversale a permis de sélectionner les documents les plus pertinents en vue d'une publication et d'identifier d'éventuelles lacunes.

À partir de cet état des lieux, un voyage photographique s'est déroulé du 24 au 28 août 2020 au fil de la Seine, complété de quelques missions supplémentaires. Dans la continuité de sa participation aux voyages-ateliers du réseau paysage, le photographe Pierre Enjelvin a coordonné la collecte initiale et mené cette itinérance, accompagné par la vision paysagiste d'Alexis Pernet. Son expertise provient d'une longue pratique des observatoires photographiques du paysage, notamment dans le Massif central où ont été conçues de longue date des formes originales de médiation paysagère.

Les prises de vue réalisées lors de ce parcours permettent de mieux relier chaque projet au grand paysage qui l'accueille. Elles offrent également une documentation tirée d'éléments dont le double regard photographe-paysagiste a permis de témoigner — usages, détails, échos — visant à proposer la couverture la plus riche possible des différentes situations publiées.

Pierre Enjelvin, photographiant le paysage industrialo-portuaire de Grand-Couronne (76).

Août 2020.



Les projets en situation

- 01 Le jardin des Joyeux à Aubervilliers
- 02 La plaine de Montesson
- 03 La forêt de Saint-Germain-en-Laye
- 04 Le parc du Peuple de l'herbe
- 05 Le ru du Roy de Vétheuil à la Seine
- 06 La boucle de Moisson
- 07 La Bergerie de Villarceaux
- 08 La prairie humide de Giverny
- 09 La vallée de la Lévrrière
- 10 L'unité de méthanisation Biogaz de Gaillon
- 11 Les coteaux pâturés des Andelys
- 12 L'effacement du barrage de Martot sur la rivière de l'Eure
- 13 Le quartier Blin et Blin à Elbeuf
- 14 L'île Sainte-Catherine à Tourville-la-Rivière
- 15 Les espaces pâturés de la métropole rouennaise
- 16 Les quais du port de Rouen
- 17 Rives-en-Seine à Caudebec-en-Caux
- 18 La darse de Lillebonne
- 19 Le parc du château de Gromesnil à Saint-Romain-de-Colbosc
- 20 L'expérience de Sol-en-Caux à Bertheauville
- 21 L'espace-test agricole de l'agglomération havraise
- 22 La forêt de Montgeon
- 23 Le Jardin fluvial au Havre
- 24 L'estuaire de l'Orne
- 25 Sur la presqu'île de Caen
- 26 La Prairie de Caen
- 27 Le quartier des Z'Écobâtisseurs à Louvigny
- 28 Le parking de la pointe du Hoc
- 29 Une exploitation agroforestière à Marchésieux
- 30 Le parc de Pirou
- 31 La ferme du Grand Clos à Ravenoville

Carte des paysages de la vallée de la Seine.
Carte réalisée par Marie Antoni, Andréas
Blanchardon, Adrien Hecquet et Élie Lombard,
Atelier pédagogique régional 2015-2016 de l'ENSP.
Extrait de l'ouvrage *La Seine, un monument libre*.

La ferme du Grand Clos à Ravenoville

L'agroécologie au-devant de l'incertitude climatique

Alexis Pernet

Paysagiste et maître de conférences,
École nationale supérieure de paysage

Avec : Pierre Aubril
Paysan

La ferme du Grand Clos est située à quelques centaines de mètres seulement du bord de mer, à Ravenoville¹, à l'arrière d'Utah Beach. Nous sommes à l'amorce de la presqu'île du Cotentin, sur la façade maritime qui referme la baie de Seine. Elle occupe une position intermédiaire entre le cordon littoral et le coteau bocager où s'implantent villages et manoirs. Le marais arrière-littoral qui s'étend du coteau à la plage présente assez de microreliefs pour avoir laissé place, en quelques endroits échappant aux crues hivernales, à l'implantation de fermes. Les enjeux qui pèsent sur ces terrains bas s'apprécient le mieux depuis la digue du bord de mer. Un spectacle puissant y attend le visiteur. Loin au nord se révèlent les fortifications de la Hougue, prolongeant les crêtes du Val de Saire, tandis qu'au sud la plage semble s'étirer à l'infini. D'autres lignes de force composent aussi ce paysage. Un canal rectiligne, venu des marais, aboutit côté plage. « On l'appelle le Fossé du syndicat, tout simplement. » Creusé au XIX^e siècle, il fait office d'exutoire pour cette bande de marais protégée des incursions marines. La seule force de la digue et du clapet d'évacuation peut-elle préserver ce secteur, à l'avenir, des submersions ? Les ouvrages tiendront-ils le coup ? Pierre Aubril, agriculteur au Grand Clos et longtemps maire de la commune de Ravenoville, s'est habitué à vivre avec le doute.



¹ L'ancienne commune de Ravenoville fait aujourd'hui partie de celle de Sainte-Mère-l'Église.



Il a même fait de cette condition d'incertitude un facteur pour innover et avancer, sans jamais renoncer à son statut d'éleveur, auquel il tient plus que tout.

La ferme du Grand Clos occupe une partie de la dépression arrière-littorale, au contact d'un riche ensemble de prairies humides. D'une modeste ferme héritée de ses parents, Pierre Aubril a fait une exploitation rentable, tournée vers la production laitière en agriculture biologique, autonome, entièrement fondée sur le pâturage et la fauche des prairies naturelles. « Rentable » ne signifie pas que son modèle économique repose sur de lourds investissements et une modernisation continue. Au contraire, sa position dans le marais semble inviter à une certaine prudence quant à l'avenir d'une production laitière sur ces prairies. Elles fournissent la totalité de l'alimentation à quatre-vingt-dix vaches de race Normande qui composent le troupeau. Contrairement à la partie bocagère du Cotentin qui connaît aujourd'hui une impressionnante vague de retournement des prairies (vers la production de maïs fourrager), la ferme du Grand Clos est demeurée rentable grâce à

Le «Fossé du syndicat».

Ravenoville (50), juin 2020.

Vue sur les marais arrière-littoraux de Ravenoville, le fossé évacuateur et le coteau bocager à l'horizon.

Lieu-dit Le Havre vu de la D42 à la sortie ouest de Quinéville.

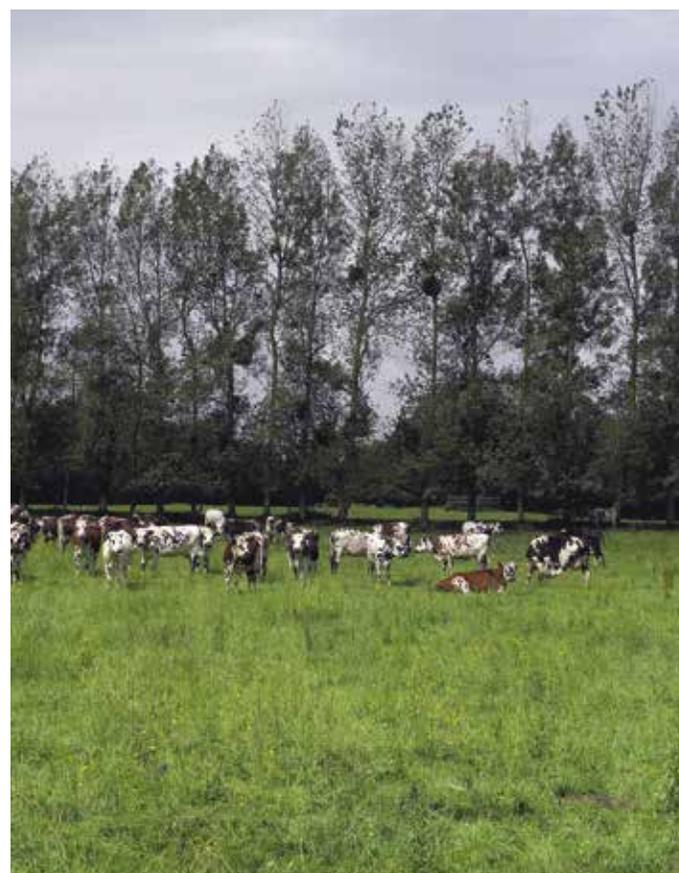
Quinéville (50), avril 2017.

Le marais arrière-littoral, le bourg, les pavillons et la mer, une organisation questionnée par la montée des eaux.

Sur la digue.

Ravenoville (50), juin 2020.

Sur la digue de Ravenoville-plage, face à l'Anse du Cul-de-Loup, Pierre Aubril pointe l'exutoire du fossé drainant le marais où est installée sa ferme.



La prairie haute pâturée par le troupeau de vaches de race Normande.

Ravenoville (50), juin 2020.

À la fois abris pour les troupeaux et compléments fourragers, les alignements d'arbres maillent l'exploitation de Pierre Aubril.



La ferme du Grand Clos, espace de sobriété et d'innovations.

Ravenoville (50), juin 2020.

un système qui assure aussi la protection d'un milieu prairial d'une très grande diversité floristique, «probablement une véritable pharmacopée» comme le dit lui-même Pierre Aubril. Une centaine d'espèces y sont dénombrées, s'adaptant à la moindre variation du sol et du gradient d'humidité. L'étable et les hangars sont adossés à l'arrière de la maison familiale, rendus presque invisibles depuis la route. Occupant une portion des marais légèrement surhaussée par rapport aux prairies les plus humides (ces dernières connaissant la «blanchie», l'inondation qui dure une partie de l'hiver), Pierre Aubril a maillé les prairies les plus hautes d'arbres : peupliers, saules, frênes, un peu d'érables. Abris pour les troupeaux, apport en bois de chauffage, mais aussi qualité paysagère sont à l'origine de ses motivations à planter.

Le détail des machines utilisées par Pierre Aubril et son fils Étienne, désormais installé, reflète leur objectif de sobriété et de limitation des dépenses : outre la salle de traite, la ferme est équipée d'un tracteur de quatre-vingt-cinq chevaux et d'un transporteur tout terrain léger, qui sert à la visite des troupeaux dans les divers secteurs de prairies, aux travaux d'entretien quotidiens. Aucun complément alimentaire n'est nécessaire au troupeau. Seule la paille est achetée aux agriculteurs voisins, mais en assez faible quantité, car la stabulation est équipée de loquettes sur caillebotis. Pas de fumier produit donc, mais un épandage de lisier annuel : il s'opère au printemps sur les parcelles les plus sèches, riches en humus avec un PH alcalin. Quant au débouché économique de la ferme, il s'inscrit dans les filières de production de lait infantile développées à partir de la coopérative d'Isigny-Sainte-Mère. L'exploitation, qui produit dans une parfaite intelligence avec le milieu, voit partir son lait, une fois séché, vers des filières d'exportation, le marché conventionnel demeurant dominant en France. La ferme reçoit ainsi la visite des investisseurs chinois associés à la

Rencontre et partage d'expérience avec Pierre Aubril.

Ravenoville (50), juin 2020.

Machines et bâtiments.

Ravenoville (50), juin 2020.

Le matériel agricole et les bâtiments reflètent la démarche d'économie et de sobriété de l'exploitation.



coopérative, qui, affirme Pierre Aubril, goûtent sa vision d'une production en équilibre avec les possibilités du milieu. À la question d'un débouché complémentaire plus local, en vente directe, l'agriculteur répond qu'il serait trop chronophage. Son temps de travail hebdomadaire (trente-cinq heures) est complété de mandats électifs ou de responsabilités associatives.

Comment va évoluer le paysage de la ferme du Grand Clos ? Pour l'heure, les périodes de sécheresse demeurent relatives, et les prairies poussent avec régularité. Le déséquilibre se produira avec des entrées d'eau salée dans le marais. Celui-ci en est protégé par la digue et le clapet géré par l'association syndicale locale, mais un rien ferait basculer ce système dans une autre ère. Cette éventualité apparaît comme une certitude aux yeux du paysan : « Je le dis toujours : mon fils fera peut-être de l'agneau de prés salés, mes petits-enfants de la production d'oies et mes arrière-petits-enfants de la production aquacole. Mais nous restons, au fond, des éleveurs. » Pierre Aubril est l'un des rares paysans ici à se projeter dans un scénario qui laisse plus de « champ » à la mer. Il vient d'intégrer à son élevage de bovins des brebis Cotentines qui forment potentiellement l'avant-garde d'un renouveau du cheptel. Si le projet est amené à évoluer, il apparaît en revanche certain que le faible montant d'investissement sur la ferme constitue un atout pour être en mesure de se réinventer. Son modèle économique établi sur la non-dépense n'est nullement synonyme d'un renoncement à un plaisir et à un confort de vie, et trouve aujourd'hui une véritable efficacité en matière de production comme de protection des milieux prairiaux. Pierre Aubril a défendu cette orientation à l'intérieur d'un monde professionnel majoritairement engagé dans d'autres trajectoires : agrandissement, équipement, dépendance aux énergies fossiles et aux filières protéiques lointaines, endettement. Sa ferme rassure et dérange à la fois. « J'ai été élu ici parce que les gens pensaient que je faisais le paysage de Grand-Papa... » Bien au contraire, il n'a cessé de réfléchir à son avenir, aux conditions favorisant la transmission.

Qu'annonce l'expérience du Grand Clos à une plus grande échelle ? Si elles semblent aujourd'hui menacées, les prairies naturelles retrouvent cependant un regain d'intérêt de la part de certains éleveurs, qui se forment aux méthodes de pâturage tournant dynamique : ils redivisent leur parcellaire pour optimiser le parcours des troupeaux et la pousse de l'herbe,

retrouvant de meilleures capacités nourricières. La sobriété demeure, en revanche, un horizon plus lointain, que seules des crises énergétiques et climatiques rapprocheront peut-être des acteurs sur la scène. Mieux vaudrait ne pas attendre passivement que ces crises surviennent. Dans sa recherche d'équilibre entre un milieu vivant et une production raisonnée, la ferme du Grand Clos s'inscrit pleinement dans les voies de l'agroécologie, que l'on assimilera peut-être un jour non à une idéologie, mais à un pragmatisme agricole. D'ici là, la mer aura-t-elle franchi la digue de Ravenoville ?

→ LA FERME DU GRAND-CLOS À RAVENOVILLE

- ❖ **Responsables de l'exploitation** : Pierre et Étienne Aubril.
- ❖ **Lieu/localisation** : Ravenoville (50).
- ❖ **Échelle de réalisation** : 130 ha (superficie moyenne des parcelles : 2 ha).
- ❖ **Partenaires** : Réseaux de l'agriculture biologique et de l'installation paysanne, Coopérative d'Isigny-Sainte-Mère.
- ❖ **Clés de réussite** : une production en équilibre avec les possibilités du milieu ; un système qui assure la protection d'un milieu prairial d'une très grande diversité floristique ; un système sobre et économe.
- ❖ **Problèmes rencontrés** : la nécessité d'adapter le système d'exploitation face aux risques de submersion marine des prairies.
- ❖ **Défis majeurs relevés** : le maintien d'une exploitation autonome et rentable, entièrement fondée sur le pâturage et la fauche des prairies naturelles.

Le paysage du Plain, entre reliefs bocagers et littoral.

Grenneville (50), avril 2017.

Vue sur la mer et les marais arrière-littoraux depuis le coteau l'église de Grenneville.

Le front de mer urbanisé de Ravenoville-plage face à l'incertitude climatique.

Ravenoville-Plage (50), avril 2017.

Partie 2

Le réseau paysage Vallée de la Seine, une école en devenir

Alexis Pernet

Cette deuxième partie de l'ouvrage propose de revenir sur les principes qui ont guidé la constitution du réseau paysage Vallée de la Seine, les méthodes d'animation et les idées nées de cette démarche de coopération. Elle abordera une genèse de l'idée de réseau paysage, en repérant ses multiples sources, tant sur un plan national que régional, afin de comprendre à quels enjeux cette démarche répond, à commencer par celui de la « grande échelle », une notion qui n'est pas sans ambiguïtés. Dans un second temps, le fonctionnement du réseau paysage Vallée de la Seine sera présenté, en plongeant, sous la forme d'un récit, dans l'une des expériences clefs conduites durant la période 2015-2020. Cette mise en perspective et ce bilan nous semblent nécessaires afin d'instruire une question plus fondamentale, tenant au statut de cette recherche menée à partir d'un établissement d'enseignement supérieur, et directement ouverte sur l'action publique. Car si la catégorie de la recherche-action peut aisément être convoquée pour caractériser le registre de cette construction expérimentale, la nature de l'objet produit reste à éclairer. Nous l'aborderons sous l'angle des « organisations apprenantes », un concept aujourd'hui transversal au monde des entreprises et des collectivités, qui replace le savoir et la coopération au cœur de l'activité des personnes qui s'y inscrivent.

Répondre aux ambiguïtés de la grande échelle

Pour remonter aux sources de l'idée de réseau paysage, il semble nécessaire, en premier lieu de revenir sur la notion de grande échelle. Fréquemment convoquée dans les débats sur l'aménagement des villes, des territoires et des paysages¹, elle demeure porteuse d'un très large spectre d'approches, souvent expérimentées dans des associations disciplinaires. Ces approches ouvrent sur des réponses qui permettent à des territoires de retrouver un sens de lecture et



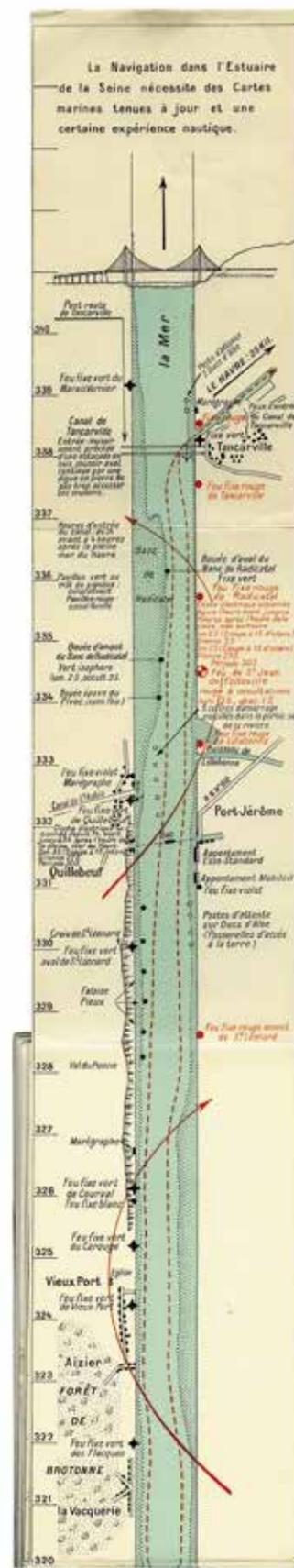
Vue depuis la terrasse du château de Gaillon vers la boucle des Andelys.

Gaillon (27), 2020.
Une plaine alluviale habitée au premier plan, et les coteaux boisés de la Seine au second plan.

d'organisation de l'action face à la dispersion, la sectorisation ou le laisser-faire qui caractérisent souvent le paysage contemporain. Mais la notion de grande échelle est aussi porteuse de nombreuses ambiguïtés quand on la confronte à la mise en projet. La complexité interne des logiques de gouvernance, leurs évolutions et leurs emboîtements participent d'une difficulté, qui est générale, à saisir l'ordre dans lequel s'opère une planification à grande échelle. Peut-être serait-il plus sage de parler de *dimensions*, afin de poser des ordres de grandeur objectivables. L'exemple versaillais, identifié par les théoriciens du projet spatial, peut nous servir de point de départ et d'étalon. Trois axes de circulation arborés, majestueux, convergent vers les grilles d'entrée du château. Celui-ci construit le fond de scène, le point focal de ces avenues. En lui tournant le dos, à une certaine distance de l'édifice, le promeneur rencontre des obstacles qui dévient ou transforment ces trois axes. Les théoriciens de la ville qui se sont penchés, règle en main, sur cette composition ont compris qu'elle proposait dans l'espace du paysage une forme d'« infini mesuré » : à un kilomètre et demi du château, celui-ci perd sa stature de volume architectural installé en rapport à un espace composé, pour ne plus apparaître que comme une vague indication lumineuse². Ils nous apprennent que cette construction d'un « infini » dans l'espace du paysage relève bien d'un dimensionnement, établi en rapportant les capacités perceptives du corps humain à une situation topographique précise. Les grands ouvrages de l'art classique des jardins, comme les terrasses, jouent avec des dimensions d'un ordre supérieur, mais sans échapper à une forme de brouillage du regard sur la ligne d'horizon. Ainsi, entre la terrasse du château de Gaillon (magnifique réplique, à l'entrée de la Seine normande, des terrasses de Meudon ou Saint-Germain-en-Laye) et la ruine lointaine de Château-Gaillard, le regard franchit une distance de dix kilomètres. C'est à peu de chose près la profondeur du Grand Parc de chasse de Versailles. Cet ordre de grandeur, qui n'a plus été touché en matière de planification depuis les villes nouvelles, n'est

Carte de navigation fluviale de Paris à la mer par le canal de Tancarville.

Paris (75), 1960.
G. Clerc-Rampal, Paris, Éditions maritimes et coloniales, 1960. Extrait et étui.



qu'un repère pour nous permettre d'interroger ce que les discours aménagistes désignent lorsqu'ils abordent la notion de grande échelle, sans toujours lui conférer une dimension précise. Un parc naturel régional (mille six cents kilomètres carrés en moyenne, soit l'équivalent d'un carré de quarante kilomètres de côté), une intercommunalité contemporaine, de la métropole au territoire rural constituent autant d'unités politiques dont les dimensions échappent, dans la plupart des cas désormais, à toute saisie optique d'ensemble, à toute possibilité de maîtrise formelle générale. Face à ces échelles, et en allant jusqu'à celle d'un département, se sont inventés des instruments de description et d'analyse (pensons par exemple aux atlas des paysages et à leur catégorisation en unités paysagères, ou *grands paysages*) qui portent en eux des recommandations, d'éventuelles orientations réglementaires d'aménagement et de protection ou des scénarisations plus ouvertes, dont la déclinaison appartient à un travail très fin, du quotidien, en forte proximité avec les acteurs.

Ces notions générales nous permettent de mieux cerner ce qui constitue le défi posé par le territoire de la vallée de la Seine³. Ouvrons ainsi une carte de navigation fluviale sur la Seine : elle s'appuie sur une représentation linéaire du fleuve, des portes de Paris jusqu'à l'entrée du canal de Tancarville, qui marque l'ouverture estuarienne de la Seine : entre ces deux points, un marinier aura accompli plus de trois cent quarante kilomètres de navigation. Combien de fois sera-t-il passé d'un « infini mesuré » à un autre, d'une entité paysagère à l'autre ? À cette connaissance longitudinale du fleuve pourrait s'opposer celle d'un habitant des boucles de la Seine amené à passer quotidiennement d'une rive à l'autre, et qui en développera une approche transversale, telle une coupe précisément positionnée à travers l'axe fluvial, remontant les vallées affluentes, abordant les plateaux connexes, articulant l'espace cerné du

³ Le territoire de la vallée de la Seine est ici entendu comme défini par le décret 2013-336 portant sur son développement.

¹ Cf. *Cahiers thématiques*, n° 6, «L'espace de la grande échelle», 2006 ; Ariella Masbouni et David Mangin, *Agir sur les grands territoires*, Paris, Le Moniteur, 2009.

² Leonardo Benevolo, cité in Jean Castex, Patrick Céleste et Philippe Panerai, *Versailles, Lecture d'une ville*, Paris, Le Moniteur, 1980, p. 8.

Partie 3

La vallée de la Seine de demain Prospective et représentation

Benoît Labbouz, Joséphine Billey,
Alexia Fesquet, Agnès Jacquin

I. Pourquoi une démarche de prospective ?

Développée à partir des années cinquante, la prospective consiste à construire des représentations du futur à long terme pour les mettre en discussion avec les acteurs concernés. Prenant acte du caractère fondamentalement incertain de l'avenir, la prospective propose une diversité de méthodes pour explorer le champ des possibles, élaborer des scénarios de ces futurs, et les porter dans le débat public. Ces méthodes se différencient par les outils qu'elles mobilisent (modèles numériques, cartes, récits, schémas, photos...) et par les participants qu'elles convient autour de la table (experts, décideurs, habitants...).

Lancer une démarche prospective nécessite d'en clarifier les motivations et les objectifs. Deux approches peuvent être adoptées. La première consiste à construire plusieurs futurs possibles, ce qui permet notamment de mettre en discussion une diversité de choix, de leviers ou de freins auxquels les acteurs font face. La seconde approche, plus normative, ne dépeint qu'un seul futur possible afin de le porter et le rendre visible dans le débat public, de discuter avec l'ensemble des acteurs de ses implications, et de mettre en évidence les mesures à mettre en place pour le faire advenir ou l'éviter.

Les aléas liés au changement climatique qui se font d'ores et déjà ressentir (phénomènes de montée des eaux, intensité des épisodes de tempête et d'inondation, sécheresses de plus en plus longues et intenses, etc.) invitent à penser l'adaptation des territoires et leurs évolutions possibles à long terme. Fin 2019, une démarche de prospective, plaçant le paysage au cœur de la réflexion, a été engagée par les membres du réseau paysage afin de penser et de discuter collectivement de l'aménagement de la vallée de la Seine et du littoral normand. Au-delà du simple décor, et s'inspirant de la conception chinoise¹, le paysage a été appréhendé comme «un milieu, une ambiance, un tissu de relations» et

Atelier prospectif
«Imaginons la vallée de la
Seine de demain».

Le Havre (76),
décembre 2019.
Les participants
se penchent
sur le territoire
Yvelines-Val-d'Oise.



III. Un détour dans le futur pour discuter des enjeux actuels de la vallée de la Seine et du littoral normand

Cette immersion dans une vallée de Seine de demain donne à voir une multitude d'options qui, s'appuyant sur la coopération des territoires, permettent de répondre aux enjeux du changement climatique. Pas plus qu'il ne constitue une vision fixiste et uniforme de la vallée ce scénario n'indique une trajectoire univoque que l'ensemble des acteurs devrait suivre dans les années à venir. Bien au contraire, son caractère foisonnant et composite est une invitation aux échanges et aux partages entre territoires, secteurs économiques et, plus largement, entre toutes les composantes de la société. En incitant chacun à se projeter, il propose de faire un pas de côté, de dépasser les tensions, divergences et contingences actuelles, pour débattre collectivement de l'aménagement de la vallée de la Seine et du littoral normand.

Dans cette dernière section, nous proposons de revenir successivement sur les huit thématiques qui structurent le scénario pour esquisser quelques-unes des pistes de réflexion entrouvertes par les participants. Les modalités de coopération entre territoires sont ainsi spécifiées pour chaque thématique en précisant des options d'aménagement décrites dans certains focus paysagers de la carte narrative et des enjeux qu'elles soulèvent.

Le domaine des transports fait face à de nombreux enjeux : réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, développer des mobilités résilientes et économes, préserver l'attractivité économique de la vallée de Seine et répondre aux nouvelles attentes des populations en matière de cadre de vie. Le scénario propose, à l'échelle interrégionale, de développer le trafic fluvial et ferroviaire pour délester le réseau routier ; de structurer un réseau de mobilités douces fort et cohérent ; et d'augmenter et de valoriser l'offre de transports en commun. Le focus A, qui invite à faire escale sur la Seine, interpelle sur les façons d'assurer un équilibre entre intensification du trafic fluvial et partage de l'espace séquanien. La restauration des continuités de la Seine, illustrée dans le focus B, interroge quant à elle sur les moyens à déployer pour rendre les infrastructures du fleuve plus perméables à d'autres usages. Au-delà de ces exemples précis, la carte narrative rend bien compte du caractère structurant et potentiellement impactant des transports (bateaux, trains, bus, camions, vélos...) et de la nécessaire coopération entre les acteurs de la vallée de Seine pour tenir ensemble les trois objectifs proposés.

« Penser l'infrastructure c'est aussi penser le système : il faut d'abord comprendre le système, pas juste prendre en compte le train et l'infrastructure, mais le système global d'implantation sur le territoire. »

Arnaud Passalacqua, École d'urbanisme de Paris (Lab'Urba/Lied).

Alors que la région Normandie produit deux fois et demie plus d'énergie qu'elle n'en consomme, la région Île-de-France ne produit que 5% de sa consommation énergétique. Dans le scénario, les territoires normands et franciliens décident de se détacher des énergies nucléaires et fossiles et d'établir leur consommation sur la production d'énergies renouvelables multiples et adaptées aux territoires séquanien. Cette transition énergétique se traduit par la poursuite de trois objectifs : la relocalisation des modes de production

La carte narrative

En réponse à la difficulté de rendre compte des phénomènes liés au changement climatique avec les supports conventionnels (cartographies, schémas...), la carte narrative est une proposition graphique qui a pour vocation de sensibiliser un public de plus en plus large à ces enjeux et de favoriser le débat. Elle convoque une multiplicité d'échelles, de perspectives et de profondeurs, intégrant les sous-sols, les systèmes racinaires, les flux, les liens matériels, comme les réseaux de transport, et immatériels, comme les réseaux d'acteurs. Son format horizontal offre une lecture dynamique du scénario de coopération interrégionale et d'adaptation aux aléas du climat, à travers vingt focus donnant à voir autant de paysages et de pratiques du territoire, sous la forme d'instantanés. Les aplats témoignent du contexte géographique et font ressortir les grands marqueurs de la vallée de la Seine : les coteaux, les pinacles de craie, les méandres, les îles... Les personnages colorés sont ceux qui habitent le lieu ou qui s'y déplacent. En contrepoint, les dessins filaires construisent la narration et mettent en avant les savoir-faire et les métiers qui façonnent le territoire. En parcourant l'image, le spectateur est invité à adopter tour à tour le point de vue d'un batelier, d'un saumon, d'une paysagiste, d'un ver de terre, d'une cheffe d'entreprise ou encore d'un goéland.



Focus A.
Faire escale sur la Seine.

Vue sur une escale fluviale du Val-d'Oise, deux bateliers se croisent, leurs embarcations respectivement chargées de sable et de terres inertes. Sur le bord du fleuve, des touristes font du bateau-stop. [Extrait de la carte narrative, « Imaginons la vallée de la Seine de demain », septembre 2020, *infra* CN]



Focus B.
Restaurer les continuités de la Seine.

L'écluse devient le support de multiples usages : une passe à poissons, une passerelle pour les marcheurs et les vélos, une halte fluviale pour les péniches... un véritable lieu de passage et de rencontre pour tous les usagers de la Seine. [CN]

Épilogue

De Paris jusqu'au littoral de la Manche, le récit du paysage compose une partition polyphonique

Depuis 2015, le volet paysage du contrat de plan a permis de fédérer les acteurs normands et franciliens en croisant leurs expertises et leurs ambitions pour dessiner les paysages de demain. Il a offert à chacun l'occasion de repenser les manières d'aménager, de pratiquer et d'habiter les territoires de la vallée de la Seine. Dépassant les habitudes de travail sectorielles, traversant les échelles, la démarche, animée par l'École nationale supérieure de paysage en partenariat avec l'agence d'urbanisme Le Havre – Estuaire de la Seine, a cherché à construire une culture commune des paysages de Cherbourg jusqu'à Paris. Invité au premier plan des discussions, le paysage s'est révélé un puissant médiateur. Engageant les acteurs des deux régions, professionnels et étudiants, à explorer leurs terrains respectifs et à échanger sur leurs pratiques dans des formats inédits comme les voyages-ateliers, les ateliers itinérants et inter-écoles ou encore les rentrées du réseau. Ces temps de rencontres ont permis de révéler et d'actualiser les liens et les interdépendances (énergétiques, écologiques, industrielles, agricoles, naturelles...) qui relient les deux régions. Ils ont également mis en lumière l'existence d'un tissu de professionnels engagés dans l'aménagement des territoires séquanais (conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, parcs naturels régionaux, grandes entreprises, agents de collectivités locales, agents du Conservatoire du littoral et des conservatoire et agence d'espaces naturels, agences d'urbanismes, paysagistes indépendants...). Ensemble, ils forment un vivier de compétences, prêt à accompagner ou à porter des projets de paysage opérationnels à toutes les échelles. Sans se substituer à l'expertise des professionnels, le réseau agit comme interprète, facilitateur et formateur (entre secteur public et privé, professionnels et étudiants, néophytes et initiés).

Si le réseau paysage constitue aujourd'hui une école en devenir, les enseignements de cette organisation apprenante se sont principalement déroulés hors les murs. À pied comme en bateau, connaissances et expériences collectives se sont déployées, au fil des années, grâce à un travail d'arpentage régulier et aux rencontres sur le terrain. Les nombreuses visites organisées, allant des plateaux aux vallées secondaires, des zones portuaires aux bourgs ruraux, ont permis de sensibiliser les acteurs à la diversité des milieux qui composent le territoire. Révélant les dynamiques à l'œuvre, parfois souterraines ou invisibles, la connaissance des paysages de la vallée de la Seine s'est construite en mouvement. Évitant les lignes droites, la démarche s'est enrichie de multiples pas de côté, méthodologiques, disciplinaires et géographiques.

La perspective d'une poursuite de l'expérience, dans le cadre d'un second contrat de plan, témoigne de la reconnaissance acquise par la démarche. Elle lancerait également un défi aux membres du réseau, celui de transposer les enseignements collectés dans des projets de paysage opérationnels, ambitieux et adaptés aux exigences des changements climatiques. Les projets présentés dans la première partie de cet ouvrage sont autant d'invitations à passer à l'action. Si aucun d'entre eux n'est reproductible à l'identique, les approches et les questionnements peuvent être partagés dans de nombreux contextes. De la conception au suivi du projet jusqu'à sa réalisation, ce recueil révèle les nombreuses étapes, les coopérations, et les temporalités nécessaires à la réussite d'un projet de paysage.

Le scénario de coopération des territoires et sa carte narrative, dévoilée dans la troisième partie, pourraient être une des clés de voûte de cette école instituée par le réseau paysage. Les savoirs sur lesquels il s'appuie, les enseignements tirés des expérimentations qu'il donne à voir, les réseaux d'acteurs qu'il tisse, constituent une matière propice aux apprentissages et aux partages. La coopération des territoires, l'adaptation au changement climatique, la diversité des paysages rencontrés et le désir de se projeter dans le long terme tracent les contours d'un système de pensée partagé à partir d'exigences communes. Le futur qu'il propose dépasse les logiques de compétitions territoriales pour favoriser la complémentarité et les réciprocitys entre les deux régions. En participant à cette démarche prospective, les membres du réseau paysage Vallée de la Seine ont élaboré plus qu'un scénario. Ils ont construit les fondations d'une école engageante et vivante pour laquelle de nouvelles explorations et rencontres sont à mener.

Cet ouvrage est une charnière, non un point d'orgue : après cinq années d'exploration et de recherche, de 2015 à 2020, il révèle les enseignements du premier contrat de plan interrégional et se présente comme un trait d'union entre les premiers membres du réseau et les nouveaux acteurs à intégrer à l'occasion d'un futur contrat en discussion pour la période à suivre. L'opportunité pour le réseau paysage de transformer l'essai en concevant des projets à l'échelle des enjeux du développement durable et des transitions à opérer face aux changements climatiques.

Annexe

Les auteurs

Stéphane ANCLIN

Après deux ans au sein de l'entreprise Vallois, Stéphane Anclin est recruté comme jardinier à la Ville du Havre en 1981. En 1983, devenu technicien, il se voit confier la gestion du secteur du parc de Montgeon. Au fil des années, ce poste évolue : il est chargé de la gestion du patrimoine arboré de la ville (à l'exception du parc de Rouelles) et, l'année suivante, il devient responsable de l'équipe des gardes des espaces verts, puis des jardins des cimetières de la ville. En 1992, il réussit le concours de technicien chef ; il assure alors aussi la préparation et le suivi des travaux de maintenance de voiries et de petites maçonneries des espaces verts ainsi que la commande du matériel de la direction. En 2009, nommé ingénieur, il prend la fonction de chef de service avec la gestion des ressources, des espaces verts de la communauté de l'agglomération havraise (Codah), du stade Océane et du tramway tout en conservant le patrimoine arboré.

Christelle ANGENIOL

Ingénieure agronome diplômée en 2006, Christelle Angeniol a rejoint l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France en 2014. Elle pilote les projets agricoles sur le foncier régional, en permettant l'installation d'agriculteurs porteurs de projets viables et pérennes, en cohérence avec les enjeux de chaque territoire et les objectifs régionaux en matière agricole.

Joséphine BILLEY

Formée en arts appliqués et diplômée de l'École nationale supérieure de paysage en 2014, Joséphine Billey a créé son agence Initial paysagistes afin de s'engager dans des projets attachés aux paysages ruraux et de promouvoir de nouvelles pratiques en lien avec l'agroécologie. En 2015, elle devient membre actif du collectif Paysages de l'après-pétrole et dessine La Campagne des paysages d'Afterres2050 qui donne lieu à plusieurs publications et conférences sur le lien entre agroécologie et paysage. Joséphine Billey travaille pour l'ENSP de Versailles comme paysagiste en charge du programme Vallée de la Seine dans le cadre du contrat de plan interrégional État-Régions. Depuis 2015, elle accompagne l'État et les Régions Normandie et Île-de-France dans le développement économique et logistique de la vallée de la Seine en repositionnant le paysage comme un levier pour adapter les territoires entre Cherbourg et Paris aux aléas du changement climatique. Dans ce cadre, elle anime le réseau paysage pour encourager la prise en compte du paysage et des ressources locales dans tous les projets, et ce à toutes les échelles.

Cyril BLONDEL

Cyril Blondel est maître de conférences en géographie à l'université de Reims Champagne-Ardenne. Il enseigne notamment la géographie politique, l'épistémologie des sciences sociales et l'aménagement du territoire. Ses recherches portent sur les espaces périphériques et frontaliers en Europe (ex-Yougoslavie, Estonie, France). Il s'intéresse, d'une part, à la manière dont les politiques de développement territorial sont pensées et conçues, et, d'autre part, à ce que l'évolution de l'action publique produit en matière de résistances et de reconfigurations locales dans les territoires marginalisés. Ce sont ces questionnements qui l'animent au sein du programme « Vallées habitées » dans lequel il joue le rôle de coordinateur scientifique. Cette démarche de recherche-action permet selon lui d'expérimenter une production de l'espace plus ancrée dans les territoires locaux et le savoir des habitants.

Gwendal BODILIS

Gwendal Bodilis exerce actuellement le poste de chargé d'interventions spécialisé Milieux aquatiques (rivières et zones humides, biodiversité) à l'agence de l'eau Seine-Normandie au sein de la Direction territoriale et maritime Seine-Aval.

Anne-Sophie BOISGALLAIS

Anne-Sophie Boisgallais est née à Sées dans l'Orne en 1963. Après des études d'agronomie, elle a travaillé dix ans comme consultante en coopération internationale sur les questions d'autonomie alimentaire en Afrique, Asie et Amérique latine. Ses voyages ont nourri une douzaine d'années de journalisme indépendant en grands reportages, pour la presse écrite et audiovisuelle. Revenue en Normandie en 2005, elle a été sollicitée pour s'occuper de projets de valorisation du patrimoine dans l'Orne avant d'intégrer l'agence d'urbanisme caennaise, l'Aucame, en 2013. Depuis, elle partage son temps professionnel entre études en environnement et animation de projets participatifs (projet alimentaire territorial, projet européen RU:RBAN...). Côté associatif, elle a fondé la revue *Orne Nature* en 2017.

Loïc BOULARD

Écologue professionnel depuis plus de dix ans en Normandie, Loïc Boulard travaille depuis 2018 au sein de la filière scientifique du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie. Il coordonne et met en application la gestion, le suivi et l'animation territoriale sur les sites de coteaux en rive droite de la Seine, entre les Andelys et Rouen, dont le CEN Normandie a la maîtrise d'usage ou foncière. Il est également en charge de la préservation des espèces endémiques qui y sont présentes.

Thomas BOUREAU

Après des études de géographie à Reims et d'aménagement de l'espace à l'université Paris IV Sorbonne, Thomas Boureau intègre, en 2002, l'agence d'urbanisme du Pays de Reims comme chargé d'études mobilité, avant de rejoindre, en 2006, l'agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole (Aucame), où il est directeur d'études spécialiste des questions de mobilités, de projets urbains et de diagnostics territoriaux. En tant qu'urbaniste, mais aussi habitant de Caen, il suit avec beaucoup d'attention le grand projet de renouvellement urbain de la Presqu'île. Il a notamment animé le groupe local Urbact 2nd Chance et mené des études d'accompagnement du site Presqu'île au titre du volet 1.4 du CPIER Vallée de la Seine.

Mélanie BRIAND

Mélanie Briand anime depuis plus de dix ans des politiques publiques de développement durable. Aujourd'hui, spécialisée sur les enjeux agricoles et alimentaires des collectivités françaises, elle pilote la stratégie de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Cette démarche est reconnue en 2017 par le ministère de l'Agriculture dans le cadre des projets alimentaires de territoires. Mélanie Briand contribue activement à de nombreux réseaux nationaux positionnés sur les enjeux de transitions agricoles des territoires tels que Terres en villes, réseau français des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations, le Réseau national des projets alimentaires territoriaux, Territoires bio pilotes, le Réseau national des espaces-test agricoles.

Marianne CABANIS

Marianne Cabanis est paysagiste conceptrice DPLG, diplômée de l'École nationale supérieure de paysage. Elle a pu, dans son parcours professionnel en agences de paysage, tester, expérimenter, confronter, questionner le(s) regard(s) qu'elle porte sur les aménagements paysagers au travers de ses créations. Sa formation initiale en design de l'espace lui permet de traiter des projets allant de l'échelle de l'objet à l'échelle spatiale. Ses propositions investissent autant le grand territoire que la requalification de quartiers ou de micro-espaces pour en révéler les valeurs et les richesses.

Isabelle CHATOUX

Écologue de formation, Isabelle Chatoux a intégré le conseil départemental des Yvelines en 2009. Chef de projet en aménagement d'espaces naturels sensibles, elle a piloté à partir de 2010 la réalisation du projet du parc du Peuple de l'herbe inauguré en 2017. Aujourd'hui le Département en assure la gestion et la promotion.

Samuel CRAQUELIN

Samuel Craquelin est paysagiste concepteur, installé à Lillebonne en Seine-Maritime. Il est diplômé de la Haute école Charlemagne du paysage de Gembloux (Belgique) en 1983 et lauréat de nombreux prix : Trophée national du paysage (1995), Prix de l'Aménagement urbain du moniteur (2008), Prix des Victoires du paysage (2008, 2010, 2014 et 2018). Il est chevalier de l'ordre national du Mérite et a été maire d'une commune rurale durant trente ans. Il milite pour une plus juste reconnaissance de son métier.

Alioune Badara DABO

Après une licence en biologie, écologie et aménagement à l'université de Lorraine, Alioune Badara Dabo a poursuivi ses études en géographie, aménagement, environnement et développement à l'université Paris Nanterre. Depuis 2018, il est doctorant à l'Agence des espaces verts. Sa thèse en géographie offre une analyse des politiques publiques agricoles et des stratégies des agriculteurs dans la Région Île-de-France. Son travail porte plus spécifiquement sur les périmètres régionaux d'intervention foncière (Prif) situés majoritairement en ceinture verte, qui reste aujourd'hui au cœur des enjeux d'urbanisation dans la région parisienne.

Valérie DANTO

Après avoir mené des études en économie du développement à l'école d'économie de Clermont-Ferrand (Cerdi) et en politiques publiques pour l'environnement à AgroParisTech, Valérie Danto est, depuis 2018, déléguée territoriale de l'est des Yvelines sur les périmètres régionaux d'intervention foncière de la plaine de Montesson, des Vergers de Seine et de la Haute Vallée de Chevreuse à l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France. Elle exerce notamment une mission prospective pour la mise en œuvre de la politique environnementale du conseil régional et est chargée de définir avec les différents partenaires les outils permettant la préservation et la valorisation des espaces ouverts en Île-de-France.

Gaëlle des DÉSERTS

Gaëlle des Déserts est urbaniste-paysagiste. Formée à l'Institut d'urbanisme de Paris puis à l'École nationale supérieure de paysage, elle s'intéresse aux questions d'aménagement des territoires ruraux, tant dans leurs dimensions agricoles et forestières que villageoises et habitantes. De 2016 à 2020, elle travaille comme chargée de mission au Centre d'écodéveloppement de Villarceaux. Du site, au plus près des acteurs quotidiens, jusqu'au plaidoyer national, en passant par l'échelon territorial du Vexin et de ses collectivités locales, l'objectif est d'élaborer les outils idoines pour initier et accompagner la transition des territoires par une approche paysagère. En parallèle, elle participe activement aux activités du collectif Paysages de l'après-pétrole, dont elle devient coordinatrice en 2020.

Simon DU MOULIN DE LABARTHÈTE

Simon Du Moulin De Labarthète est directeur général de l'agence d'urbanisme Le Havre – Estuaire de la Seine depuis 2015. Diplômé de Sciences Po Paris et d'un master Gestion territoriale et Urbanisme, son parcours est centré sur le développement des métropoles et en particulier celle du Grand Paris : de 2008 à 2010, il a été le collaborateur de Christian Blanc, secrétaire d'État au Grand Paris et plus particulièrement en charge du développement des projets de l'Axe Seine. À l'échelle de l'estuaire de la Seine, il intervient auprès des collectivités et partenaires économiques sur des projets d'aménagement et d'attractivité territoriale.

Engagé avec les directeurs généraux des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, il contribue aux réflexions menées avec la délégation interministérielle au développement de la Vallée de la Seine, les Régions Normandie et Île-de-France et les services de l'État visant à faire de l'Axe Seine un projet ambitieux et partagé. Simon Du Moulin De Labarthète a publié avec Guy Kauffmann et Jean-Pierre Merlot *L'Économie de la connaissance : une logique de projet à l'échelle métropolitaine : le cas du Grand Paris* (Éditions de l'Aube, 2015).

Sylvain DUCROUX

Directeur territorial adjoint à l'Office national des forêts, Sylvain Ducroux œuvre pour la gestion des forêts publiques dans les trois régions de Normandie, Île-de-France et Hauts-de-France (environ trois cent mille hectares de forêt). Ses missions se partagent entre l'élaboration de directives locales et de documents d'aménagements (pour la forêt de Fontainebleau notamment), la formation du personnel et la mise en place d'outils techniques. Il s'investit plus particulièrement pour les forêts périurbaines d'Île-de-France, soumises à des attentes contradictoires de la société et aux effets du changement climatique déjà visibles. Pour relever ces défis, l'ONF cherche à instaurer un dialogue avec la population, une démarche peu habituelle pour un organisme chargé d'un espace par définition inhabité.

Jeanne DUVERGÉ

Ingénieur paysagiste écologue, Jeanne Duvergé est titulaire d'un magistère d'aménagement environnemental du Cesa de Tours/Conservatoire des Paysages de Chaumont-sur-Loire. Après avoir travaillé sur les thèmes paysagers dans différentes structures — agence d'urbanisme, cabinet d'architectes paysagistes, bureau d'études autoroutier et association de protection de l'environnement — dans plusieurs régions du Grand Ouest, elle s'est acclimatée à Caen, dans les années deux mille, où elle poursuit son activité au sein du bureau d'études des espaces verts de la ville. Responsable du service Études, paysage et biodiversité qui regroupe le bureau d'étude et le Jardin des plantes - jardin botanique, elle gère une équipe de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour du conseil et des travaux d'aménagement paysager et de génie écologique.

Emmanuel FAUCHET

Directeur du CAUE de la Manche, Emmanuel Fauchet est aussi architecte. Il grandit à la campagne et, plus tard, à l'école d'architecture de Nantes, à l'école de la Ville et des Territoires, à l'école d'architecture de Paris-La Villette, des rencontres le reconnectent au chemin de son enfance. Une dizaine d'années dans une agence d'architecture de la région nantaise lui permet d'apprendre le métier. Soucieux de travailler au service du plus grand nombre, il rejoint le CAUE et mène son action avec une équipe en pluridisciplinarité, en transversalité, afin d'inscrire les projets dans le paysage comme des traces ou des empreintes, non comme des déchirures.

Alexia FESQUET

Alexia Fesquet occupe le poste d'assistance d'études développement durable au sein de l'agence d'urbanisme Le Havre – Estuaire de la Seine. Grâce à sa double compétence urbaniste-paysagiste, elle exerce son activité dans plusieurs domaines, de l'environnement à la planification en passant par le paysage. Elle prend part à des projets d'envergures tels que les compensations environnementales, la zéro artificialisation nette ou encore la réalisation de schéma de cohérence territoriale. Durant son cursus à l'Institut d'urbanisme de Normandie, elle a réalisé le recensement de ce patrimoine paysager d'exception que sont les clos-masures, dans le cadre de l'élaboration du PLUI de Fécamp Caux Littoral Agglomération.

Pauline FRILEUX

Pauline Frileux est ethnologue, agrégée de SVT, maître de conférences en ethnécologie du projet de paysage. Elle enseigne, depuis 2008, au département d'écologie de l'École nationale supérieure de paysage. Ses travaux au sein du Laboratoire de recherches en projet de paysage (Larep) portent sur le rapport au vivant dans la ville et ses périphéries. Ils abordent les thèmes du bocage pavillonnaire, du néo-plessage, du pâturage urbain, de la trame arborée dans les projets urbains et agricoles. Elle a notamment publié «Le regard mouton et la tondeuse écologique. Des troupeaux collectifs dans la ville» (*Les Carnets du paysage*, n° 33, 2018) et «La hêtraie du clos-masure, entre modernisations agricoles et urbanisation. Une ethnographie des rapports à la nature et au paysage en pays de Caux (Normandie)» (*Projets de paysage*, n° 16, 2017).

Mathieu GONTIER

Mathieu Gontier est paysagiste DPLG. Cofondateur de l'agence Wagon Landscaping, il est chef de projet pour des opérations de maîtrise d'œuvre et assure le développement de la structure en région Paca et en Russie. Formé aux Beaux-Arts et à la langue russe, il intègre fort de ce bagage l'École nationale supérieure de paysage. De ses formations, il conserve l'utilisation du dessin comme outil de réflexion et de projet. Il recherche les relations possibles entre art et paysage. Mathieu Gontier a été responsable de projet paysage à l'aéroport de Paris (ingénieur ADPi) pendant un an. Il est enseignant à l'ENSP sur le site de Marseille, en charge de la direction des études.

Martin GOSSELIN

Martin Gosselin a suivi une formation de technicien forestier au lycée de Mesnières-en-Bray en Seine-Maritime puis une formation forêt et eau et une formation professionnelle de conseil en agroforesterie. Il a travaillé près de deux ans dans le Maine-et-Loire avant de rejoindre le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin en septembre 2019, en tant que technicien bocage et agroforestier.

Sabine GUITEL

Depuis 2016, Sabine Guitel, urbaniste qualifiée OPQU, est directrice du CAUE27, dont l'objet principal est de traiter de la culture urbaine des acteurs et décideurs locaux confrontés à une forte périurbanisation de leur territoire. L'activité et les expérimentations développées ont permis de mesurer la complexité des mécanismes de l'étalement urbain à l'œuvre dans le département de l'Eure et de mettre en avant la nécessité de proposer des interventions collectives, systémiques, prospectives et continues pour tenter de le réguler. Formée à l'intervention systémique paradoxale (École du paradoxe, Paris) et attachée à renouveler les postures d'interventions professionnelles pour faciliter la participation à un processus collectif, Sabine Guitel s'est engagée dans le projet «Vallées habitées» afin d'articuler travail de terrain au contact des élus, des professionnels de l'aménagement et de la construction, et travail de recherche. De 2011 à 2016, professeur associé au département Aménagement de Polytech Tours, elle a contribué à la mise en place et à la conduite des ateliers urbains de la 3^e et de la 4^e année.

Dominique HERPIN-POULENAT

Dominique Herpin-Poulenat est maire de Vétheuil depuis 1995, vice-présidente du syndicat mixte Seine Ouest (SMSO) et vice-présidente du PNR du Vexin français jusqu'à 2020. Elle a été particulièrement attentive au projet de réouverture du ru du Roy attendu depuis de nombreuses années pour renouer avec la nature et le ruisseau tout en offrant au village un paysage plus conforme à sa qualité.

Marion HINTZY

Géomètre avant d'être paysagiste, Marion Hintzy a d'abord commencé à appréhender les paysages par leur topographie. Cet apprentissage du « socle » met la question du relief au cœur de tous ses projets de paysage. Ses études à l'École nationale supérieure de paysage lui ont permis de combiner ses connaissances techniques à une approche sensible. L'étude de l'estuaire de l'Orne avec le Conservatoire du Littoral a été un projet passionnant où les questions de l'eau et de sa montée, de l'érosion et du temps l'ont conduite à modéliser le terrain pour anticiper une modification inéluctable.

Sandra HUPPE

Sandra Huppe est urbaniste qualifiée OPQU et ingénieure paysagiste au CAUE27 depuis 2011. Principalement mobilisée sur les missions de conseil aux collectivités et de formation des élus et des professionnels de l'aménagement, elle est aussi référente du programme « Vallées habitées » sur le territoire de la vallée de la Lévrière. Son action porte particulièrement sur l'implication des acteurs locaux dans une démarche collective fondée sur l'articulation de leurs aspirations et sur les caractéristiques propres des lieux. Depuis 2017, Sandra Huppe est aussi enseignante vacataire sur les interactions entre politiques locales d'aménagement et stratégie des acteurs pour la formation des futurs architectes et urbanistes de l'État dispensée conjointement par l'École de Chaillot et l'École des Ponts ParisTech.

Agnès JACQUIN

Agnès Jacquin est paysagiste DPLG. Formée aux arts appliqués à la Martinière Diderot à Lyon, elle est diplômée de l'École nationale supérieure de paysage (2016), pour laquelle elle est, depuis 2018, chargée de mission au sein du programme Vallée de la Seine. En 2015, elle travaille dans le cadre de ses études sur le programme national de « ville éponge » à Changzhou en Chine visant à renforcer la résilience de la mégalopole face aux inondations. Elle est lauréate à deux reprises du concours Européen sur la thématique des « villes productives » au sein d'équipes pluridisciplinaires — lauréate Européen 14 sur la zone d'activité de Montières à Amiens avec le collectif Carlos, lauréate Européen 15 sur le site de Tuusula en Finlande avec l'agence Office Shophouse. Engagée avec l'École nationale supérieure de paysage et l'Agence d'urbanisme Le Havre – Estuaire de la Seine, Agnès Jacquin participe à l'animation du réseau paysage et à la création d'outils d'animation pour développer la connaissance des paysages de la vallée de la Seine et renforcer la coopération entre les territoires normands et franciliens.

Fanny JAOUEN

Diplômée de l'École nationale supérieure de paysage, c'est en tant que chargée d'étude dans le cadre du CPIER que Fanny Jaouen découvre les grands paysages de la vallée de la Seine. Elle explore alors la vallée du Commerce, de sa source à Bolbec à son embouchure dans les marais industriels de Port-Jérôme, parallèlement à une formation complémentaire interrogeant les implications paysagères de la transition écologique. Ce terrain lui permet de faire converger les préoccupations qui sous-tendent sa démarche de projet : attentive aux strates géologiques et archéologiques qui façonnent le territoire, elle porte l'idée que la reconnaissance des paysages passés peut ouvrir ceux d'aujourd'hui à des horizons plus vivaces.

Alicia KACI

Alicia Kaci a été animatrice du contrat de bassin des rus du Roy au Parc naturel régional du Vexin français, de 2012 à 2016. Chargée de mission spécialisée dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, elle a accompagné les élus de la commune de Vétheuil dans toutes les démarches de lancement et de suivi des études de maîtrise d'œuvre. Ses connaissances techniques du fonctionnement d'un cours d'eau et en matière de procédures administratives ont été mises à disposition des élus. Son rôle principal a été de fédérer les nombreux acteurs du territoire autour du projet de réouverture et de s'assurer de la fluidité de leurs échanges.

Benoît LABBOUZ

Benoît Labbouz est ingénieur polytechnicien, diplômé de l'École nationale du génie rural des eaux et forêts (Engref). Sa thèse de doctorat, réalisée sous la direction de Laurent Mermet en sciences de gestion, porte sur les perspectives agricoles mondiales. Ingénieur de recherche à AgroParisTech, Benoît Labbouz développe trois types d'activités : un enseignement consacré essentiellement aux méthodes de la prospective et son utilisation stratégique au service de l'environnement ; des recherches sur la mobilisation du futur dans la construction de l'action environnementale et des politiques publiques d'environnement, principalement dans le domaine de la gestion de l'eau et celui de la biodiversité ; et une ingénierie de formation au service du mastère spécialisé Politiques publiques et stratégies pour l'environnement, porté par AgroParisTech.

Jean-Philippe LACOSTE

Jean-Philippe Lacoste est géographe. Après une dizaine d'années dans les services extérieurs du ministère de l'Agriculture, il rejoint le Conservatoire du littoral comme délégué régional pour la Basse-Normandie en 1988. Il travaille alors sur la protection et la sauvegarde de sites comme l'île de Tatihou, les plages du Débarquement ou encore la presqu'île de La Hague. Il étend ses compétences à l'ensemble de la Normandie en 1997, avant de devenir délégué rivage Normandie et directeur du syndicat mixte littoral normand en 2004. Depuis, le Conservatoire du littoral a lancé plusieurs projets techniques et scientifiques dans le domaine du changement climatique, l'observation et la gestion du trait de côte.

Magali LAFFOND

Magali Laffond est paysagiste au Parc naturel régional du Vexin français depuis 2008. Sa mission de conseil et d'aide à la décision auprès des communes est variée, et s'applique de l'échelle du projet à l'échelle territoriale, notamment dans le cadre de l'Observatoire photographique du paysage. À Vétheuil, elle a en particulier accompagné le travail de trois étudiants, en 2009, dans le cadre d'un atelier pédagogique régional de l'ENSP sur le thème du chemin des boucles de Seine et la réouverture du ru du Roy. Elle a également accompagné la commune dans sa démarche de gestion écologique des espaces communaux en partenariat avec Nord Nature Chico Mendès et la réalisation d'un plan de gestion différenciée en 2010.

Stéphanie LANGEVIN

Stéphanie Langevin est paysagiste conseiller au CAUE de la Manche, diplômée de l'École nationale supérieure de paysage. Son action au service des territoires, des habitants et des acteurs de ce département se construit au fil continu des rencontres et des collaborations. Depuis 2004, les arbres remarquables sont au cœur de sa mission. Cet ancrage professionnel s'appuie sur une expérience solide en agences de paysage en Île-de-France et en Normandie, un lieu racine pour elle. Son parcours d'études au départ du Havre en 1991, la mène, de l'architecture aux paysages, de Bordeaux à Versailles en passant par Marseille et Cherbourg.

Morgane LE COQ

Technicienne aménagement paysager et espaces naturels au sein de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, Morgane Le Coq est en charge de la forêt régionale de Galluis, des sites du Bout du Monde, de la plaine de la Haye et de la Réserve naturelle régionale de la boucle de Moisson. Dans le cadre de la gestion quotidienne de la réserve, ses missions concernent notamment la mise en œuvre opérationnelle du plan de gestion en lien avec les entreprises prestataires et les partenaires locaux.

Stéphane LEMONNIER

Passionné depuis l'enfance par la nature, Stéphane Lemonnier a très rapidement trouvé sa voie en intégrant le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie. La sensibilisation à l'environnement des scolaires et du grand public a été l'une de ses premières missions. En parallèle de son métier d'animateur nature, il a mené des inventaires de terrain et s'est spécialisé dans la flore et l'analyse des milieux naturels. Son poste a évolué, et en tant que chargé de mission, il s'est vu confier la responsabilité du suivi de plusieurs sites naturels normands. Aujourd'hui, Stéphane Lemonnier occupe un poste de chargé de projet. Il développe et anime plusieurs projets au sein du CEN Normandie, dont certains sont localisés dans la vallée de la Seine, son territoire de prédilection.

Bertrand MASSON

Bertrand Masson est urbaniste et ingénieur, directeur de l'aménagement et des grands projets à la Métropole Rouen Normandie, service commun Ville de Rouen. Après des projets en lien avec les transports en commun en Île-de-France et dans l'agglomération de Rouen, il a travaillé sur des projets d'aménagement de zones d'activités, de nouveaux quartiers ou de parcs. Deux axes forts sous-tendent depuis quelques années sa manière d'appréhender la ville : d'une part, comment peut-on transformer ou créer la ville en favorisant une meilleure égalité femmes-hommes, comment les femmes peuvent-elles se sentir à leur place dans la sphère publique ? D'autre part, quelle place doit prendre la nature en ville et comment faire émerger ses multiples rôles qu'ils soient sociaux, paysagers, productifs, de développement de la biodiversité, de rafraîchissement urbain ou de gestion de l'eau ?

Boris MENGUY

Boris Menguy est paysagiste-urbaniste et directeur du conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de la Seine-Maritime (CAUE76). Passionné par la manière dont les agricultures façonnent nos paysages, il a commencé sa carrière au sein d'une association d'aménagement et de développement rural (Adasea 22). Fortement mobilisé dans l'élaboration du schéma de cohérence territoriale du Pays de Rennes, il a participé à construire un projet de territoire visant à conserver des espaces agricoles viables au plus près des urbains suivant le concept de la « ville archipel ». À partir de 2007, fort de ces expériences, il a contribué à mettre en avant la thématique agricole dans la région du Havre (Scot) et participé à la préfiguration de l'espace-test agricole de Cauville-sur-Mer.

Djoudé MERABET

Djoudé Merabet est maire d'Elbeuf-sur-Seine où il est né en 1974 et a passé sa jeunesse, dans le quartier du Puchot, quartier prioritaire de la politique de la ville. Il est élu au conseil municipal de la ville d'Elbeuf-sur-Seine en 1995, puis maire en 2008. Il est actuellement premier vice-président de la Métropole Rouen Normandie en charge de l'urbanisme et du pôle de proximité Vallée de Seine. En 2020, il entame son troisième mandat de maire, réélu au premier tour sur un projet co-construit avec les habitants. Une de ses priorités est de créer du lien pour associer ces derniers à la prise de décision et à l'élaboration des politiques publiques : balades urbaines, réunions de quartier, réunions publiques pour chaque aménagement... En parallèle, il engage la ville dans la Cop 21 locale initiée par la Métropole Rouen Normandie pour construire la ville durable de demain, soutient l'éducation qui est le premier budget de la commune, préserve et met en valeur le patrimoine historique et vert de la ville (il est aussi vice-président du conseil d'administration de l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire), et développe l'offre culturelle, notamment au travers du Cirque-Théâtre d'Elbeuf, pôle national des Arts du cirque.

Mégane MILLET-LACOMBE et Marie PERRA

Amies de longue date et co-équipières de travail, Marie et Mégane, paysagistes conceptrices, ont cheminé à travers des parcours variés tels que l'aménagement paysager et le design d'espace avant de se retrouver à l'École nationale supérieure de paysage. Ensemble et au sein d'équipes pluridisciplinaires, elles mènent divers projets dans un champ d'action large avec des échelles et des problématiques multiples, autant pour des études paysagères que des chantiers ou des installations artistiques. L'intervention *in situ*, la réalisation et la participation des acteurs du territoire sont essentielles à leur pratique. Le territoire de la vallée de la Seine a un écho particulier dans leur travail. En 2016-2017, c'est une première commande professionnelle (étude paysagère des îles euroises et du Marais-Vernier) qui amène Marie et Mégane au cœur des paysages séquaniens. Aujourd'hui, travaillant à la fois en indépendantes et en agence de paysage à Lyon et en tant que chargées de mission pour la chaire Énergie-Paysage à l'ENSP, Marie et Mégane continuent d'imaginer, de dessiner et d'arpenter la Seine.

Jessy OUKOLOFF

Jessy Oukoloff est directeur de la stratégie à Alcéane. Géographe et urbaniste, diplômé de l'Institut français d'urbanisme (IFU - Paris VIII), il intègre le réseau Habitat & Développement en Bretagne, en 2001, pour conduire des missions de planification et des études pré-opérationnelles au sein d'une équipe pluridisciplinaire. En 2007, il rejoint l'AURH avec des missions de planification élargies (pilotage et suivi du Scot Le Havre Pointe de Caux Estuaire, réalisation de PLU), de définition de politiques locales de l'habitat, mais aussi de projets urbains qui permettent d'accompagner les territoires, du dessin à la réalisation. Il devient directeur adjoint en charge de la stratégie urbaine jusqu'en 2020 avant d'accéder à sa fonction actuelle.

Alexis PERNET

Alexis Pernet est paysagiste DPLG, docteur en géographie, maître de conférences à l'École nationale supérieure de paysage (Laboratoire de recherche en projet de paysage). Il est membre du comité de rédaction des *Carnets du paysage*. Ses travaux portent sur les formes de projet à la grande échelle du paysage, privilégiant l'expérience du terrain, outillée du dessin et de l'écriture, des situations d'immersion longue dans les territoires et des démarches relationnelles. Parmi ses publications, *Le Grand paysage en projet, histoire, critique, expérience* (MétisPresses, 2014), *Au fil du trait, Carnets d'un arpenteur* (Parenthèses, 2021).

Jean-Pierre PIOGER

Diplômé de l'école d'ingénieur d'Agrocampus Ouest, option «Grand Paysage», Jean-Pierre Pioger, délégué territorial, met en œuvre la politique régionale de préservation des espaces naturels et périurbains de la Région Île-de-France par la création et l'extension de Prif sur la Seine aval et l'ouest des Yvelines. À cette fin, il utilise le paysage comme argument pour faire prendre conscience de la nécessité de protéger de grands espaces ouverts, essentiels à la qualité de vie des Franciliens.

Olivier PRATTE

Titulaire du DESS Gestion des ressources naturelles renouvelables de l'université de Lille, Olivier Pratte est conservateur de la Réserve naturelle régionale de la boucle de Moisson ainsi que de deux autres réserves gérées par l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France. Il coordonne la mise en œuvre des plans de gestion et pilote directement les opérations d'étude et de suivis naturalistes.

Il a été chargé de la mission d'animation du pôle faune du réseau des acteurs de l'information naturaliste au GON Nord — Pas-de-Calais et d'administrateur du Conservatoire d'espaces naturels. Ses intérêts naturalistes se tournent vers l'entomologie et l'ornithologie. Il a contribué aux enquêtes de terrain, à la liste rouge des Odonates ainsi qu'à des ouvrages de vulgarisation. Il participe également au conseil scientifique du CEN Hauts-de-France.

Sophie RAOUS

Sophie Raous est habitante du quartier des Z'Écobâtisseurs depuis l'été 2015. Après un doctorat en sciences agronomiques, elle dirige pendant dix ans l'Institut régional du développement durable dont la vocation est d'éclairer les décisions des élus en consolidant le dialogue avec les acteurs de la recherche. Depuis avril 2020, elle est coordinatrice de l'Association française pour l'étude du sol et poursuit son travail de médiation scientifique en se spécialisant sur les enjeux de la connaissance et de la préservation des sols. Le dialogue élu-chercheur reste au cœur de sa mission avec pour objectif de concilier nos usages des sols avec la préservation de leurs caractéristiques naturelles et des services éco-systémiques qu'ils rendent (alimentation, adaptation au changement climatique, ressource en eau...). En 2019, elle accepte la proposition de Patrick Ledoux de rejoindre la nouvelle équipe municipale de Louvigny. Sa motivation pour ce mandat : mieux comprendre les enjeux auxquels sont confrontés les élus locaux en matière de conflits d'usage des sols pour contribuer à trouver des solutions d'aménagement durable du territoire de la commune.

François RAULIN

Docteur en géographie, François Raulin a travaillé au sein de plusieurs projets de recherche, aussi bien en France (Caen, Le Havre) qu'à l'étranger (Montréal, Québec). Lors de sa participation au programme de recherche Detecte en tant qu'ingénieur de recherche, il a travaillé sur le déploiement géographique de la méthanisation dans le Grand Ouest français (Normandie, Bretagne et Pays de la Loire) et notamment sur les questions de la gouvernance des acteurs et de l'acceptabilité sociale. Depuis janvier 2020, François Raulin a intégré l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure en tant que chargé d'études.

Joëlle RIMBERT

Joëlle Rimbert est responsable du pôle Aménagement, développement et cadre de vie du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, en charge de l'urbanisme et des paysages. Diplômée en sciences et techniques de l'environnement et en développement rural, elle a été recrutée dès la création du Parc, en 1990, pour expérimenter des mesures agri-environnementales avec les agriculteurs.

Sandrine SAMSON

Sandrine Samson est chef du service environnement au port de Rouen depuis plus de dix ans. De formation universitaire (master en environnement, eaux continentales et eaux marines), elle a une expérience de plus de vingt ans dans le domaine de l'environnement en lien avec les activités portuaires. Elle a en charge la définition et la mise en œuvre de la politique du port et notamment de la stratégie de gestion et de valorisation des espaces naturels situés sur le domaine portuaire.

Nicolas TINET

Nicolas Tinet est urbaniste qualifié OPQU. Il exerce à la Fabrique du lieu, un bureau d'études en paysage et en urbanisme, qui travaille à toutes les échelles du territoire, du micro-projet urbain en maîtrise d'œuvre jusqu'aux études stratégiques à l'échelle intercommunale. Il défend une approche participative de l'aménagement qui met l'habitant et les acteurs locaux au cœur des processus de fabrication des territoires.

François VADEPIED

François Vade pied est paysagiste DPLG et co-fondateur de l'agence Wagon Landscaping. Formé à la géophysique et en cartographie IGN, il a suivi par la suite une formation doctorante dans le domaine des systèmes d'information géographique (Sig). En 2003, il décide de changer radicalement de parcours professionnel et passe le concours de l'École nationale supérieure de paysage dont il sort diplômé en 2007. Depuis 2018, il travaille en tant que paysagiste conseil de l'État dans le département de Meurthe-et-Moselle et enseigne à l'ENSP et à l'Esaj. À la fois co-responsable du développement de l'agence Wagon Landscaping et de la direction des projets, il s'intéresse particulièrement aux questions portant sur la qualité des espaces produits, les dynamiques du vivant sous toutes ses formes dans les aménagements et la frugalité dans la mise en œuvre.

Marc VATINEL

Diplômé de l'École nationale supérieure de paysage en 1994, Marc Vatinel exerce en tant que libéral, mais découvre que son statut lui interdit de continuer les chantiers : «L'intellectuel n'a pas le droit d'y mettre les mains». Il s'installe au Havre, ville magique, mais cette fois en tant qu'artisan ; aucune loi n'interdisant à un artisan de réfléchir. Le cordeau est son Autocad, le sécateur est son crayon.

Antoine VERNY

Antoine Verny est ingénieur agronome, formé à l'Enita Bordeaux. Il a travaillé sur les logiciels agricoles, puis au CEN Bourgogne avant de rejoindre le CEN Normandie où il est chargé de mission. Responsable des sites de Giverny depuis 2013, il en assure les suivis scientifiques et la coordination des opérations de gestion. Il réalise également différentes études naturalistes dans l'Eure et la Seine-Maritime.

Emmanuel VOCHELET

Emmanuel Vochelet a une formation d'écologue généraliste, grâce à l'obtention d'un master en environnement/écologie, spécialisé en flore et habitats. Depuis quinze ans, il travaille au Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, occupant notamment le poste de chargé de mission et de responsable des sites des Andelys de 2005 à 2012. Désormais responsable scientifique, il assure la coordination de l'équipe scientifique.

TABLE

| | |
|---|----|
| Préface | 7 |
| Ouverture | |
| Au-delà du fleuve, au-devant d'une transformation | 11 |
| PARTIE 1 | |
| De Paris à la mer, un paysage d'actes et d'idées | 21 |
| 01 | |
| Le jardin des Joyeux à Aubervilliers Désimperméabiliser la ville | 34 |
| 02 | |
| La plaine de Montesson Préserver le maraîchage en périphérie de la Métropole | 40 |
| 03 | |
| La forêt de Saint-Germain-en-Laye Adapter les pratiques forestières aux changements climatiques | 46 |
| 04 | |
| Le parc du Peuple de l'herbe Intégrer une ancienne carrière au développement urbain | 50 |
| 05 | |
| Le ru du Roy de Vetheuil à la Seine Restaurer la confluence avec la Seine | 56 |
| 06 | |
| La boucle de Moisson Protéger le visible et l'invisible | 60 |
| 07 | |
| La Bergerie de Villarceaux Développer des pratiques agroécologiques sur un plateau céréalier | 66 |
| 08 | |
| La prairie humide de Giverny Renaturer une prairie alluviale baignée par l'impressionnisme | 72 |
| 09 | |
| La vallée de la Lévrrière Réinventer des vallées habitées par le regard des habitants | 76 |
| 10 | |
| L'unité de méthanisation Biogaz de Gaillon Accepter de produire de l'énergie localement à partir de déchets | 82 |

| | | |
|----|--|-----|
| 11 | Les coteaux pâturés des Andelys | 86 |
| | Maintenir les pelouses calcaires de la vallée de la Seine | |
| 12 | L'effacement du barrage de Martot sur la rivière de l'Eure | 92 |
| | Restaurer les continuités écologiques et les usages liés à l'eau | |
| 13 | Le quartier Blin et Blin à Elbeuf | 98 |
| | Renouveler la ville industrielle | |
| 14 | L'île Sainte-Catherine à Tourville-la-Rivière | 104 |
| | Une diversité fluviale fertile | |
| 15 | Les espaces pâturés de la métropole rouennaise | 108 |
| | Un dispositif pour valoriser les herbages et ouvrir les coteaux | |
| 16 | Les quais du port de Rouen | 114 |
| | Planter les bords du fleuve | |
| 17 | Rive en Seine à Caudebec-en-Caux | 120 |
| | Célébrer le fleuve par l'aménagement des quais | |
| 18 | La darse de Lillebonne | 124 |
| | Faire cohabiter le fleuve et les espaces portuaires | |
| 19 | Le parc du château de Gromesnil à Saint-Romain-de-Colbosc | 130 |
| | S'adapter aux usages actuels par le paysage | |
| 20 | L'expérience de Sol-en-Caux à Bertheauville | 136 |
| | Refonder les paysages de grandes cultures par le sol | |
| 21 | L'espace-test agricole de l'agglomération havraise | 140 |
| | Un maraîchage périurbain innovant pour un paysage plus nourricier | |
| 22 | La forêt de Montgeon | 144 |
| | Maintenir, animer et préserver un milieu forestier en zone urbaine dense | |
| 23 | Le Jardin fluvial au Havre | 150 |
| | Réinventer l'interface ville/port au Havre | |
| 24 | L'estuaire de l'Orne | 156 |
| | Vers un traitement souple du trait de côte | |
| 25 | Sur la presqu'île de Caen | 162 |
| | Structurer des filières alimentaires urbaines | |
| 26 | La Prairie de Caen | 168 |
| | Faire cohabiter la nature et la ville | |

| | | |
|-----------------|--|-----|
| 27 | Le quartier des Z'Écobâisseurs à Louvigny | 172 |
| | Du projet d'urbanisme à la participation citoyenne dans l'habitat | |
| 28 | Le parking de la pointe du Hoc | 178 |
| | Une soustraction heureuse | |
| 29 | Une exploitation agroforestière à Marchésieux | 182 |
| | Le bocage de la transition énergétique | |
| 30 | Le parc de Pirou | 188 |
| | Co-construire le jardin, un espace partagé du village | |
| 31 | La ferme du Grand Clos à Ravenoville | 194 |
| | L'agroécologie au-devant de l'incertitude climatique | |
| Partie 2 | | |
| | Le réseau paysage Vallée de la Seine, une école en devenir | 203 |
| Partie 3 | | |
| | La vallée de la Seine de demain | |
| | Prospective et représentation | 251 |
| Épilogue | | |
| | De Paris jusqu'au littoral de la Manche, le récit du paysage compose une partition polyphonique | 277 |
| Annexe | | |
| | Les auteurs | 281 |